

● 70EME ANNIVERSAIRE DU SERVICE JURIDIQUE
DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Dossier du participant

Colloque du vendredi 1er décembre 2023

UN JURISTE AU CŒUR DU SYSTÈME EUROPÉEN



Un colloque organisé par la section
du rapport et des études du Conseil d'État



Sommaire

PROGRAMME.....	4
PRESENTATION DU COLLOQUE.....	5
SÉANCE D'OUVERTURE.....	6
TABLE RONDE.....	7
SÉANCE DE CLOTURE.....	9

PROGRAMME

10h30-11h00 – Séance d'ouverture

- **Didier-Roland Tabuteau**, vice-président du Conseil d'État

11h00-12h00 – Table ronde

Modératrice

- **Martine de Boisdeffre**, présidente de la section du rapport et des études du Conseil d'État

Intervenants

- **Karen Banks**, ancienne directrice générale adjointe du Service juridique de la Commission européenne
- **Jean-Claude Bonichot**, juge à la Cour de Justice de l'Union européenne
- **Pierre Sellal**, ambassadeur de France et ancien représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne

12h00-12h30 – Séance de clôture

- **Daniel Calleja y Crespo**, directeur général du service juridique de la Commission européenne

PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Depuis 1953, le service juridique est le conseiller juridique de la Commission. Il veille à ce que les décisions qu'elle prend ou les textes qu'elle propose soient conformes au droit de l'Union. Au-delà de cette mission, déjà très importante, le service juridique joue un rôle clé dans le fonctionnement des institutions européennes, notamment auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), où il intervient systématiquement au nom de la Commission, ainsi que dans la négociation des projets de directives et de règlement.

À l'occasion de son 70^e anniversaire, le colloque organisé par le Conseil d'État est l'occasion d'illustrer à la fois l'importance et la diversité des tâches du service juridique, et de permettre ainsi de mieux connaître le rôle clé de ce juriste méconnu au sein des institutions européennes.

70^e anniversaire du service juridique de la Commission européenne

Colloque « un juriste méconnu au cœur du système européen »

La mission du service juridique de la Commission européenne est ancrée dans les dispositions des traités fondateurs et dans les fonctions et responsabilités institutionnelles spécifiques confiées à la Commission, en particulier en tant que gardienne des traités.

Sa mission est de conseiller et de représenter l'Institution et, dans l'exercice de ces tâches, de veiller au respect du droit et de contribuer ainsi au respect de l'état de droit.

En particulier, en tant que service horizontal unique placé sous l'autorité de la présidente, le service juridique a pour mission de :

- fournir des conseils juridiques indépendants à la Commission dans son ensemble, afin de l'aider à atteindre ses objectifs stratégiques. En prenant le temps d'examiner attentivement tous les éléments de droit et de fait pertinents et d'écouter tous les points de vue, le service juridique guide l'Institution en ce qui concerne les limites du droit et les possibilités qu'il offre, en appréciant au mieux la manière dont le droit doit être interprété et appliqué ;
- représenter l'Institution devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), les juridictions nationales et internationales et les instances arbitrales. Ce faisant, le service juridique veille à assurer le respect du droit de l'Union et défend les mesures imputables à la Commission et/ou à l'Union européenne. Il assiste également la CJUE en présentant la position de la Commission dans toutes les procédures de renvoi préjudiciel qui lui sont notifiées. Il informe les juges et les arbitres, en tant qu'*amicus curiae*, sur les points pertinents du droit de l'Union et du droit international ;
- conseiller la Commission dans ses tâches législatives et réglementaires, afin de veiller à ce que tous les textes juridiques adoptés par elle respectent pleinement les traités et soient rédigés avec la clarté juridique nécessaire et dans l'intérêt des citoyens de l'Union.

SÉANCE D'OUVERTURE

**Didier-Roland
Tabuteau**

Vice-président du Conseil d'État



Diplômé de l'École Polytechnique, ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), promotion « Louise Michel », Didier-Roland Tabuteau est également docteur en droit et titulaire de l'habilitation à diriger des recherches. À l'issue de sa scolarité à l'ENA, il rejoint le Conseil d'État, où il exerce les fonctions de rapporteur à la section du contentieux (1984-1988) et à la section sociale (1987-1988). Il occupe ensuite trois ans les fonctions de conseiller technique puis de directeur adjoint du cabinet du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection civile (1988-1991), avant de revenir au Conseil d'État au poste de commissaire du Gouvernement, désormais dénommé rapporteur public (1991-1992). À partir de 1992, il est successivement directeur du cabinet du ministre de la santé et de l'action sociale (1992-1993), directeur général de l'Agence du médicament (1993-1997), directeur adjoint du cabinet du ministre de l'emploi et de la solidarité (1997-2000) et directeur de cabinet du ministre de la santé (2001-2002). Lors de ses deux retours au Conseil d'État, en 2000 et 2002, il est nommé assesseur à la section du contentieux. Il prend ensuite la tête de la fondation « Caisses d'épargne pour la solidarité », qu'il dirige pendant plus de sept années (2003-2011). En 2011, Didier-Roland Tabuteau revient au Conseil d'État à la section du contentieux et à la section sociale, dont il est président-adjoint (2017-2018), puis président (2018-2022). Il est nommé vice-président du Conseil d'État le 5 janvier 2022.

TABLE RONDE

Modératrice

**Martine
de Boisdeffre**



Présidente de la section du rapport et des études et présidente du comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative

Titulaire d'une maîtrise d'histoire, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Martine de Boisdeffre est ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres (1976-1980) et de l'École nationale d'administration (ENA, promotion « Solidarité », 1983). Auditrice puis maître des requêtes (1986) au Conseil d'État, elle a été par ailleurs maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris (1984-1988). Elle a ensuite été secrétaire générale du Comité national d'éthique (1985-1992), et rapporteure générale des travaux du Conseil d'État sur les sciences de la vie (1988). Nommée chargée de mission à la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale en 1990, elle a été conseillère technique au cabinet de la ministre déléguée chargée des affaires européennes (1990-1993). De retour au Conseil d'État, elle a été secrétaire générale adjointe (1994-1995), puis secrétaire générale (1995-2001) de l'Institution. Elle est nommée conseillère d'État en 1998. De 2001 à 2010, elle a été directrice des Archives de France. De 2010 à 2017, elle a été présidente de la Cour administrative d'appel de Versailles. Elle est, depuis le 14 mars 2017, présidente de la section du rapport et des études du Conseil d'État. Elle est présidente du Conseil d'administration de l'Institution nationale des Invalides depuis 2000. Elle a également été membre du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire. Elle préside depuis 2013 le Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative. Elle est en outre membre du Conseil d'administration de la Fondation Charles de Gaulle et ancien membre du Conseil d'administration de l'École normale supérieure d'Ulm-Sèvres. Elle a été nommée commissaire aux comptes du conseil d'administration de l'ACA-Europe en mai 2018.

Intervenants

Karen Banks



Ancienne directrice générale adjointe du Service juridique de la Commission européenne

Karen Banks a obtenu son *first law degree* à Dublin en 1978 (*University College Dublin*), et un master en 1982 à la *London University (The London School of Economics)*. Elle a débuté sa carrière comme avocate avant d'intégrer la Commission européenne. Durant sa carrière à la Commission, Karen Banks a travaillé dans divers secteurs, notamment ceux du droit de la concurrence, de la législation sociale, de la propriété intellectuelle, de l'agriculture et de la pêche, avec la dimension internationale de la législation européenne. Bien que l'essentiel de sa carrière à la Commission fut au service juridique, Karen Banks a également été membre, pendant trois ans, du cabinet du Commissaire Flynn, en charge des affaires sociales. Elle est actuellement professeure invitée en cours de pratique du droit à la *London School of Economics*, et vice-présidente du Centre irlandais pour le droit communautaire. Karen Banks a été directrice générale adjointe du service juridique de la Commission européenne, où elle a été responsable de la coordination des cas d'infractions, ainsi que de la préparation de la Commission pour les cas juridiques les plus sensibles.

Jean-Claude Bonichot



Juge à la Cour de justice de l'Union européenne

Licencié en droit de l'université de Metz, diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, et ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), Jean-Claude Bonichot a commencé sa carrière comme rapporteur (1982-1985), avant d'occuper les fonctions de commissaire du Gouvernement, désormais dénommé rapporteur public (1985-1987 et 1992-1999), assesseur (1999-2000), président de la 6^e chambre de la section du contentieux au Conseil d'État (2000-2006), référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne (1987-1991), directeur du cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, puis du ministre d'État, ministre de la fonction publique et de la modernisation de l'administration (1991-1992), chef de la mission juridique du Conseil d'État auprès de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (2001-2006), ainsi que professeur associé à l'université de Metz (1988-2000) et à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne (depuis 2000). Il est l'auteur de nombreuses publications en droit administratif, en droit communautaire et en droit européen des droits de l'homme, fondateur et président du comité de rédaction du *Bulletin de jurisprudence de droit de l'urbanisme*, cofondateur et membre du comité de rédaction du *Bulletin juridique des collectivités locales*, et président du conseil scientifique du groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement de l'urbanisme et de l'habitat. Jean-Claude Bonichot est, depuis le 7 octobre 2006, juge à la Cour de justice de l'Union européenne.

Pierre Sellal



Ambassadeur de France et ancien représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne

Pierre Sellal a consacré une grande partie de sa carrière aux affaires européennes, en occupant notamment plusieurs postes successifs à Bruxelles au sein de la Représentation permanente de la France, et en exerçant pendant plus de dix années, jusqu'à fin 2017, les fonctions d'ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne. Pierre Sellal a également occupé, au sein du ministère des affaires étrangères, les deux postes les plus importants, chacun pendant cinq ans : directeur de cabinet du ministre de 1997 à 2002, et secrétaire général de 2009 à 2014. Il préside, depuis 2017, la Fondation de France qui est la plus grande organisation philanthropique française. Depuis 2018, Pierre Sellal collabore en tant que *senior counsel* au cabinet d'avocats August-Debouzy, et préside, depuis 2021, l'association *Le Siècle*.

SÉANCE DE CLOTURE

**Daniel Calleja
y Crespo**



Directeur général du service juridique de
la Commission européenne

Daniel Calleja a commencé sa carrière à la Commission comme membre du service Juridique (1986-1993). Durant cette période, il a représenté l'Institution dans de nombreux cas devant la Cour de justice de l'Union européenne. Il a également occupé les postes de directeur général de la DG Environnement de septembre 2015 à juillet 2020, et de directeur général de la DG Marché Intérieur et Industrie (DG GROW) de janvier 2012 à août 2015. De février 2011 à janvier 2012, il a été directeur général adjoint de cette DG et envoyé spécial pour les PME. De 2004 à 2011, il a été directeur du transport aérien à la DG Transports. De 1993 à 1999, Daniel Calleja a travaillé dans le cabinet de plusieurs Commissaires, y compris celui du Président de la Commission européenne, comme conseiller sur les questions de transports, de concurrence et des aides d'État et sur l'application du droit communautaire. De 1996 à 1999, il a été chef de cabinet de Marcelino Oreja, en charge notamment de la préparation et de la négociation du traité d'Amsterdam puis, de 1999 à 2004, de Loyola de Palacio, vice-présidente en charge des transports et de l'énergie, où il a contribué de manière décisive au développement de dossiers clés de ces politiques. Daniel Calleja est, depuis le 15 juillet 2020, directeur général du service juridique de la Commission européenne.



www.conseil-etat.fr



[@Conseil_Etat](https://twitter.com/Conseil_Etat)

